

Le 18 octobre 2018

Le Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A4

Honorables sénateurs,

L'Association canadienne des producteurs de canola représente les 43 000 producteurs de canola du Canada. Plus de 90 % du canola étant exporté sous forme de graines, d'huile ou d'aliments, il est donc vital pour le secteur d'assurer son accès aux marchés et d'en gagner de nouveaux. Les exportations de canola ont dépassé les 10 milliards de dollars en 2017. C'est pourquoi nous demandons aux sénateurs d'étudier et d'adopter rapidement le projet de loi qui mettrait en œuvre l'accord de partenariat transpacifique global et progressif.

Cet accord est particulièrement bénéfique aux producteurs de canola du Canada. Selon les études, il générera 780 millions de dollars en exportations de canola additionnelles par an, surtout pour l'huile de canola à valeur ajoutée. On créerait donc des emplois à valeur ajoutée au Canada si on exporte plus d'huile que de graines.

Il faut agir maintenant. Comme l'accord entrera en vigueur dans les 60 jours après la ratification des six premiers pays, le Canada doit faire partie de la première vague. Le Japon, le Mexique et Singapour l'ont déjà ratifié et d'autres pays membres ne tarderont pas. Pour que le Canada fasse partie des six premiers pays, il est impératif que le Sénat adopte le projet de loi le plus rapidement possible. Plus vite l'accord sera ratifié, plus vite les droits de douane seront revus à la baisse.

Par conséquent, l'Association des producteurs de canola du Canada demande respectueusement aux sénateurs de débattre de la question et d'entendre les témoins sans tarder. Comme l'accord a déjà fait l'objet de longues discussions, les sénateurs peuvent être certains que les Canadiens se sont fait entendre. En fait, l'Association a signifié son appui à l'accord lors de son témoignage devant le Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts le 26 avril dernier, qui étudiait alors le secteur des aliments ajoutés et les moyens de le rendre plus concurrentiel sur les marchés mondiaux. L'Association a témoigné dans le même sens devant d'autres comités de la Chambre des communes et a exprimé les mêmes vues dans de nombreuses déclarations publiques.

Si le Comité sénatorial des affaires étrangères et du commerce international souhaite entendre des spécialistes de l'exportation de produits agroalimentaires canadiens ainsi qu'un nombre de témoins réduit au minimum, nous accepterons que l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire exprime notre avis puisque nous en sommes membres.

Nous vous pressons d'aider le Canada à profiter des avantages de l'accord, et son économie reposant sur le commerce, à prospérer dans l'intérêt des Canadiens. Nous vous prions d'agr er, honorables s nateurs, nos salutations distingu es.

Jack Froese
Pr sident
Association canadienne des producteurs de canola

Association canadienne des producteurs de canola
1661, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg (Manitoba) R3J 3T7

Bureau : 204-788-0090
T l copieur : 204-788-0039
Sans frais : 1-866-745-2256
Site Web : www.ccca.ca